

# PLAN DE PILOTAGE PAR PERIODE

## septembre/octobre

- Prise de contact avec les équipes enseignantes
- Information aux familles sur le projet RASED
- Aide à l'analyse des difficultés et à la mise en place des APC et des PPRE
- Participation au premier conseil de cycle, et identification des besoins des équipes principalement dans le domaine de la **lecture et du langage**.
- Action de prévention des maîtres E et des maîtres G – MS/GS
- Poursuite des suivis engagés l'année dernière (point fait en fin d'année scolaire)
- Dans le cadre de la priorité nationale : 100 % de réussite au CP, une attention toute particulière sera requise pour renforcer l'apprentissage de la lecture au CP.
- Suivi des élèves en CE1 et CE2 si difficultés persistantes
- Réception des demandes d'aide par antenne, analyse des demandes en synthèse réseau et/ou reformulation des demandes d'aides des années précédentes.

## novembre/décembre

- Rencontre avec les familles
- Réponse aux nouvelles demandes d'aide selon diverses modalités (conseils, ressources, prise en charge des élèves).
- Aide à la rédaction et à la mise en œuvre du PPRE, PAP et des projets d'aide.
- Cycle 1 = MS/GS : repérage des élèves qui interrogent les enseignants (observations, co- intervention).
- Bilan de l'aide organisée et réflexion pour envisager la suite dans l'année (toute prise en charge trop longue interroge la pertinence des choix effectués).
- Recensement des élèves en admission EGPA
- Début de la constitution des dossiers CEOEA et ULIS.
- Réunion de pilotage IEN/RASED (par antenne)
- Participation aux conseils d'écoles

## janvier/février

- Projets à dominante pédagogique et rééducative
- Réponse aux nouvelles demandes d'aide selon diverses modalités (conseils, ressources, prise en charge des élèves).
- Aide à l'élaboration des dossiers CDOEA et MDPH
- Repérage des élèves pour lesquels une mesure de maintien pourrait être envisagée. Ce dispositif devant rester exceptionnel, les enseignants du RASED seront associés étroitement à la réflexion et à la réponse pédagogique devant être apportée à cette période de l'année.

## mars/avril

- Projets à dominante pédagogique et rééducative
- Anticiper en fin d'année de CM1, les difficultés des élèves pour envisager les dossiers CDOEA, rencontrer les familles. Organiser si besoin des visites de SEGPA
- Si maintien envisagé en maternelle, engager la constitution d'un dossier MDPH : seuls les enfants ayant un dossier MDPH sont susceptibles d'être maintenus.
- Aide à l'élaboration des dossiers CDOEA et MDPH
- Pôle ressource pour maintien et passage anticipé
- Participation aux conseils d'écoles

## juin/juillet

- Suivi des projets à dominante pédagogique et rééducative
- Suivi des PPRE
- Bilan des activités
- Réunion de synthèse IEN/RASED
- Participation aux conseils d'écoles